

pourtours du membre et qu'elle soit assez longue pour dépasser largement les deux articulations voisines de la fracture.

On fait alors avec de l'eau froide à laquelle on ajoute graduellement le plâtre en le mélangeant ou le défaisant avec soin une bouillie d'une certaine consistance, comme de la pâte à crêpe, ou comme de la crème.

On y plonge l'attelle que l'on a soin de bien saturer de cette crème, et pendant que cet appareil est encore humide et souple on l'applique sur le membre en l'entourant de quelques tours de bande roulée, pendant que le plâtre prend on maintient avec ses mains le membre dans la position où l'on veut qu'il soit tenu par l'appareil.

On a alors un appareil ouvert, c'est-à-dire qui ne fera jamais de compression sérieuse sur le membre et ne gênera jamais la circulation, qui n'empêchera jamais de contrôler par la vue la position des fragments; un appareil que l'on peut enlever facilement et remplacer par un autre plus convenable si les circonstances l'exigent, un appareil personnel au membre fracturé s'adaptant à sa forme et à ses contours mieux que n'importe quel appareil que l'on peut acheter.

L'appareil plâtré ouvert, la clisse plâtrée postérieure doit remplacer à jamais et dans toutes circonstances les plâtres fermés que l'on établit avec des bandages plâtrés, parce qu'il est plus facile d'application, moins dangereux pour le membre et partant pour le malade et qu'il permet l'exploration fréquente de la région malade.

P.

